



Municipalité
de
Vucherens

Au Conseil communal
1509 Vucherens

Vucherens, le 29 avril 2024

k:\1-administration générale\10.autorités\10.03 municipalité\10.03.03 préavis\2024\04_rapport de gestion 2023.docx

Préavis municipal n°04/2024

Rapport de gestion 2023

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes (LC) la Municipalité vous soumet le rapport de gestion 2023 pour la commune de Vucherens.

Introduction

L'année 2023 connaît des modifications au niveau des autorités communales et du conseil, avec une nouvelle syndiculture et l'arrivée de deux nouveaux municipaux, ainsi que des changements au bureau du Conseil.

En dépit des défis mondiaux tels que les guerres, le réchauffement climatique, les difficultés d'approvisionnement, la hausse des coûts de la vie, vos autorités s'engagent à maintenir une commune agréable à vivre pour l'ensemble de ses habitants.

Ci-après, les commentaires des municipaux pour leurs dicastères respectifs :

1. Administration

Autorités

Municipalité

Syndic Etienne Cherpillod jusqu'au 30 juin 2023
Jean-François Perroud dès le 1^{er} juillet 2023

Vice-Syndic Frédérique Plasschaert Marengo jusqu'au 30 juin 2023
Valérie Hirt dès le 1^{er} juillet 2023

Municipaux Urbain Cherpillod
Blaise Rion dès le 1^{er} juillet 2023
Patrick Vuagniaux dès le 21 août 2023

Durant ses séances hebdomadaires, la Municipalité a géré les affaires de la Commune notamment les dossiers de police des constructions, de mise à l'enquête, des finances, de police, des transports, de la gestion de l'eau ainsi que ceux émanant des habitants. Par ailleurs, la Municipalité suit les dossiers venant du Canton et ceux traités dans le cadre des associations intercommunales.

Les activités en quelques chiffres

- 40 séances de municipalité,
- 11 permis de construire délivrés,
- 7 permis d'habiter/d'utiliser délivrés,
- 21 autorisations municipales délivrées pour constructions de minime importance, pose de panneaux solaires, abattage d'arbres, permis de fouille, etc.,
- 6 demandes POCAMA (demande à la Police – pour manifestations),
- 2 demandes de naturalisation débutées/traitées en 2023,
- 871 pages de courriers sortants/tout-ménages/etc.

Préavis au Conseil communal

Le Conseil communal a voté les préavis suivants :

Préavis 01/23	Demande de crédit d'étude de CHF 150'000.00 TTC pour la rénovation de la maison communale à la Rte du Village 2	Rejeté par le CC le 25.04.2023
Préavis 02/23	Demande de crédit d'étude de CHF 90'000.- TTC pour la réfection de la chaussée, du réseau d'eau potable et des collecteurs d'eaux claires secteur Planche Nardin - Chemin des Laviaux	Approuvé par le CC le 25.04.2023
Préavis 03/23	Demande d'autorisation pour la constitution d'une servitude personnelle d'usage de 50 places d'abris PC dans le collège Gustave Roud en faveur de la commune de Vucherens et octroi, pour ce faire, d'un crédit de CHF 46'521.00	Approuvé par le CC le 25.04.2023

Préavis 04/23	Adaptation vacances et indemnités pour la législature 2021-2026	Approuvé par le CC le 25.04.2023
Préavis 05/23	Rapport sur les comptes 2022	Approuvé par le CC le 20.06.2023
Préavis 06/23	Rapport de gestion 2022	Approuvé par le CC le 20.06.2023
Préavis 07/23	Compléments au budget 2023	Approuvé par le CC le 10.10.2023
Préavis 08/23	Arrêté d'imposition pour l'année 2024	Approuvé par le CC le 10.10.2023
Postulat n°1	Rapport de la Municipalité en réponse au postulat n°1 daté du 20.06.23	Approuvé par le CC le 10.10.2023
Préavis 09/23	Budget de fonctionnement pour l'année 2024	Approuvé par le CC le 05.12.2023
Préavis 10/23	Mise en vente du bâtiment à la route du Village 2 (parcelle 84)	Approuvé par le CC le 05.12.2023

Personnel communal

La Municipalité a observé une augmentation significative de la charge de travail au niveau de l'administration, entraînant des heures supplémentaires pour les employées du bureau. La Municipalité a donc engagé une nouvelle collaboratrice pour le contrôle des habitants et ainsi décharger la secrétaire et la boursière.

De plus, la Municipalité a validé par un contrat de travail la présence d'un auxiliaire pour la déchetterie.

Transports

Les lignes de bus desservant notre village sont :

- 10.362 Moudon – Epalinges, Croisette : desserte des arrêts Closy et Village,
- 10.365 Moudon – Forel – Savigny – Lausanne, Sallaz : desserte des arrêts Closy et Village,
- 10.366 Montpreveyres – Syens : desserte des arrêts de Village, Eglise et La Râpe.

Informatique

Nous remercions notre cheffe de projet (notre boursière) et notre greffière qui n'ont pas ménagé leurs compétences ni leur temps. Leur engagement nous a permis de commencer à voir les effets positifs de cette nouvelle plateforme à partir du dernier trimestre tant pour la gestion des PV, la facturation et la gestion documentaire

Le Président du Conseil communal ayant estimé excessif de commander un ordinateur pour le Conseil communal, ceux de la Commune ont été mis à sa disposition pour la gestion des élections.

2. Finances

En 2023, le résultat final, après écritures de boucllement, dégage un excédent de charges de CHF 9'481.78. Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 110'841.-.

Taux d'imposition

Pour 2023, le taux d'imposition est resté à 77% du taux de base cantonal.

Résultats de l'exercice 2023

Excédent de charges de CHF 9'841.78.

Investissements

En 2023, des investissements ont été effectués pour un montant de	CHF 227'746.10
• Routes/ruissellement : Crédit de réalisation des mesures de prévention	CHF 59'500.60
• Routes/Epuration/eau : Crédit d'étude pour la réfection Rte du Village	CHF 33'194.40
• Bâtiments : Constitution servitude usage abri PC Collège Carrouge	CHF 46'521.00
• Informatique : Changement de prestataire	CHF 88'530.10

3. Domaines, forêts et bâtiments

Forêts

L'année 2023 a été particulièrement sèche. Cela fait la 5ème année sur les 6 dernières où la forêt subit un fort stress hydrique. Presque 30% des arbres exploités l'ont été en raison des attaques de bostryches. Les peuplements restants restent très fragiles et auront de la peine à résister si d'autres canicules devaient arriver ces prochaines années.

Des soins culturaux ont été effectués durant l'été. Ils ont été exécutés par les entreprises locales et par les employés communaux. La Commune n'a pas de retard dans l'entretien des peuplements.

Plusieurs petites plantations ont été effectuées, ces plantations sont composées d'un mélange de douglas et de charme. Ce mélange d'essences a pour objectif d'obtenir des peuplements qui soient résilients aux changements climatiques.

À la suite des violents orages de novembre, le pont des Cassettes, reliant Vucherens à Hermenches, a été détruit et sa reconstruction fera l'objet d'une mise à l'enquête complète par les deux communes concernées.

Bâtiments

La Municipalité a acheté une machine pour nettoyer les sols de tous les bâtiments communaux.

Restaurant 3CH

Le groupe froid du comptoir a été changé.

Salle communale

Des endroits de stockages ont été aménagés dans les abris PC et mis à disposition des sociétés locales.

Collège

La salle de classe est louée depuis le 1^{er} décembre 2023 par un salon de toilettage pour chiens.

Maison communale

En décembre 2023, le Conseil communal a approuvé la mise en vente de la maison communale, route du Village 2.

4. Travaux

Service technique (STI)

Dès 2023, la Municipalité a fait systématiquement appel au Service technique (AISTVB) pour la gestion des dossiers constructions, à l'exception des « petits dossiers qui sont dispensés d'enquête ». Cette collaboration toujours appréciée est nécessaire pour l'obtention d'une gestion de qualité des dossiers de construction. En effet, les règles à respecter et les demandes des habitants sont de plus en plus complexes, les compétences de l'AISTBV sont devenues indispensables.

Routes

Des travaux de réparations et d'entretiens ont été effectués sur les routes communales durant l'année. De plus, comme à chaque printemps, une balayeuse professionnelle a sillonné les routes communales. Concernant les problèmes de ruissellement, des mesures ont été mises en place sur les routes et ont donné satisfaction lors des premières grandes pluies.

Assainissement

Dans le but de s'assurer de la parfaite étanchéité des conduites d'eaux usées dans les zones de sources, des curages et visites caméra de tout le réseau d'eaux usées traversant les zones de sources dans le secteur de la Râpe ont été réalisés.

Divers autres curages de canalisations d'eaux claires ont été effectués dans la Commune.

5. Instruction publique et cultes

Ecole

Au 30 septembre 2023, 85 enfants de Vucherens étaient scolarisés dans le cercle de l'ASIJ. Ils sont répartis entre les collèges Les Gollies à Servion, Gustave-Roud à Carrouge, le Petit Collège et le Raffort à Mézières.

6. Police

Contrôle des habitants

En 2023, la population de Vucherens a passé de 638 habitants en début d'année à 627 en fin d'année.

Cimetière

Une désaffectation de lignes de tombes anciennes a été réalisée. De plus, en conséquence de l'interdiction d'utiliser des produits chimiques pour la lutte contre les mauvaises herbes, l'allée centrale du cimetière a été engazonnée afin de faciliter l'entretien.

Recensement des entreprises

Conformément à l'article 7c al 1 de la LEAE, la commune de Vucherens tient à jour un registre des entreprises/commerces/raisons individuelles et associations exerçant une activité lucrative à Vucherens. Fin 2023, 47 entités étaient inscrites dont :

- 5 associations,
- 15 raisons individuelles, sociétés simples, société en nom collectif,
- 12 sociétés à responsabilité limitée,
- 1 société en nom collectif,
- 10 sociétés anonymes.

7. Affaires sociales

Plan canicule

Le plan canicule a été déclenché le 17 août pour 18 jours pendant lesquels trois aînés de la Commune sans soins à domicile ni soutien familial ont été accompagnés quotidiennement.

ABSMAD

A la demande de l'ABSMAD, les WC du local pompier et du bureau communal sont référencés comme WC publics pour permettre aux infirmières à domicile d'en bénéficier.

Animations

La Municipalité a organisé les animations suivantes :

- une sortie pour les nouveaux citoyens 2022-2023. Faute de participants, cette manifestation a été annulée et un bon cadeau offert aux personnes inscrites,
- un repas avec animation musicale pour les aînés. Cette journée a eu beaucoup de succès,
- une journée « Coup de balai » qui a été très appréciée,
- un apéritif dans le cadre des fenêtres de l'avant.

8. Services industriels

Service des Eaux

Les pompes de la STAP des Grands Champs ont été remises à neuf.

Une fuite d'eau à la Route de Moudon a été détectée rapidement grâce aux débitmètres installés au réservoir. La fuite d'eau a ensuite pu être réparée sans délai.

Les captages de la Râpe Nord ont été curés et le réservoir des Rueyres a été nettoyé.

Durant cette année écoulée :

- 36'756 m³ d'eau ont été vendus à l'AIEJ,
- 261 m³ d'eau ont été achetés à l'AIEJ,
- 45'180 m³ d'eau ont été vendus aux consommateurs de la commune de Vucherens.

Eclairage public

Entretien régulier des lampadaires ainsi que changement de quelques ampoules.

Energie renouvelable

De plus en plus de propriétaires mettent en place des actions visant à économiser l'énergie (panneaux solaires, PAC ou autres). Les demandes de subventions sont donc de plus en plus nombreuses.

Conclusion

La Municipalité exprime sa reconnaissance envers tous les employés communaux pour leur excellent travail et leur dévouement au service des habitants, dont la population ne cesse d'augmenter régulièrement.

Plusieurs dossiers importants sont actuellement à l'étude au sein de la Municipalité, ce qui laisse présager des prochaines discussions au Conseil communal. Les futurs investissements dans la Commune sont le signe d'un bel avenir pour les Chouettes.

Décision

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nous vous demandons de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Vucherens,

- **vu le préavis municipal n° 04/2024,**
- **ouï le rapport de la Commission de gestion,**
- **considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour de la présente séance,**

décide

- **d'accepter le rapport de gestion de la Municipalité tel que présenté.**

Adopté en séance de Municipalité le 29 avril 2024.

Jean-François Perroud



Syndic

Au nom de la Municipalité



Noémie Steiger



Secrétaire

Municipaux responsables : Monsieur Jean-François Perroud et Madame Valérie Hirt